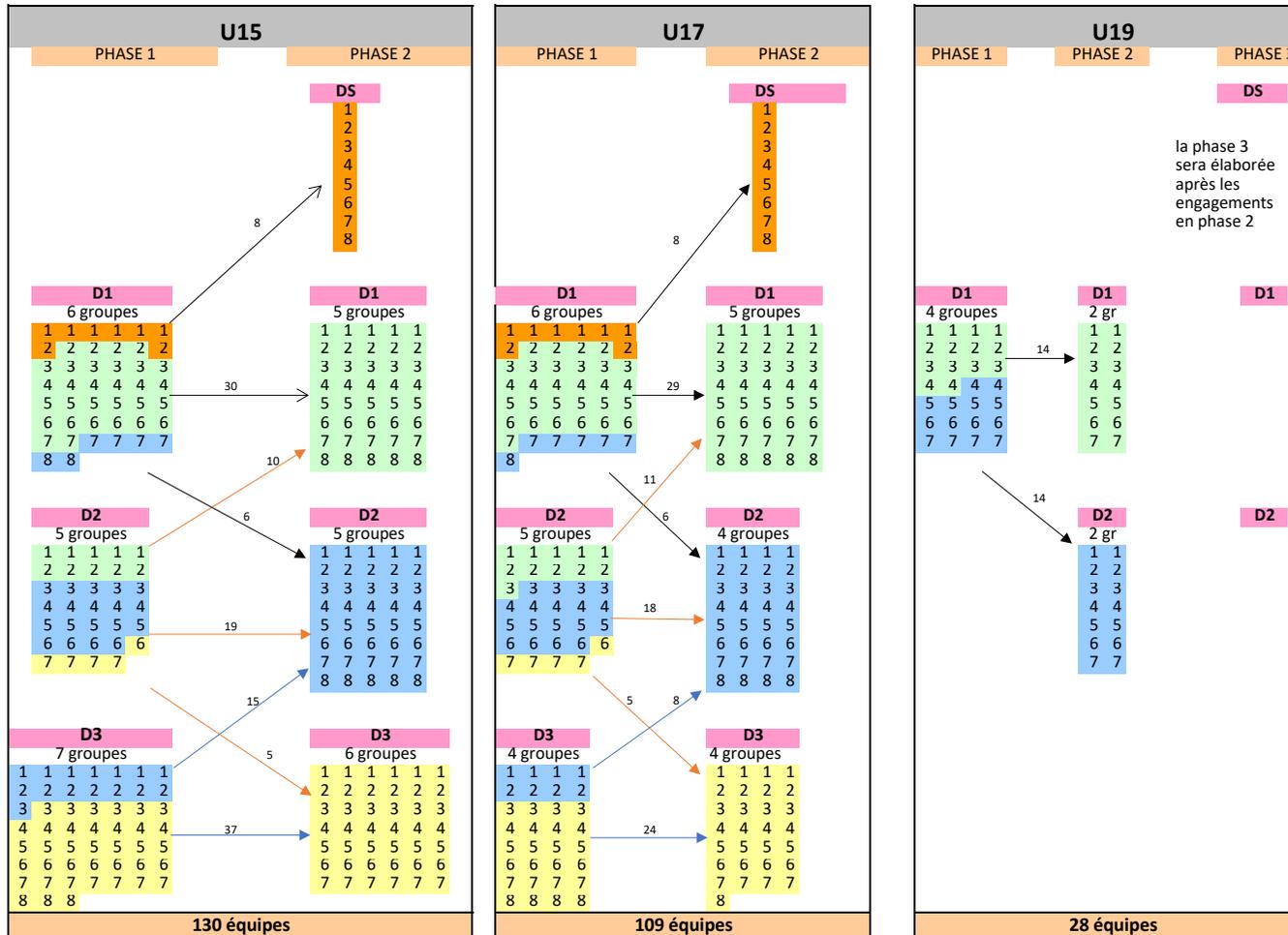


## ACCESSIONS RETROGRADATIONS SAISON 2020-2021



En fonction du nombre d'engagements entre deux phases, la Commission peut être conduite à modifier le nombre d'accessions et de rétrogradations.

Pour les équipes classées à la même place dans des groupes différents : les meilleures accèdent à la division supérieure selon les règles de départage. (2èmes U15 D1 et U17 D1, 3ème U15 D3 et U17 D2, 4èmes U19 D1).